

CA du 1^{er} février 2021

Motion présentée par les parents FCPE Michel Ange et les enseignants -

Si cette année, on ne note pas de diminution de la DHG , nous constatons également qu'elle n'évolue pas malgré des prévisions d'effectifs à la hausse ce qui ne permet pas de construire un projet pédagogique ambitieux pour accompagner la réussite de nos enfants , nos jeunes élèves.

De toute évidence, c'est la qualité du Service Public d'Éducation qui est en jeu.

Nous souhaitons souligner la grande qualité du travail de Monsieur Ramognino et Madame Fontana, notre proviseur et son adjointe, leur souci de concertation et de transparence, le soin pris pour minimiser les conséquences négatives de la répartition de la DGH.

Nous ne remettons donc pas en cause cette répartition, cependant nous estimons que l'enveloppe globale reste insuffisante s'agissant du volume comme de la nature des moyens.

Nous n'avons pas la possibilité de voter séparément la DHG et sa répartition. C'est pourquoi nous nous prononçons contre cette DHG que nous jugeons insuffisante

La typologie de notre établissement, classé en zone de Réseau d'Éducation Prioritaire connaît **des effectifs qui augmentent chaque année depuis plus de 5 ans**, ce qui nécessite, de notre point de vue, une politique de réduction des effectifs des classes afin de garantir des conditions d'apprentissages les meilleurs possibles.

C'est une nécessité si nous souhaitons offrir à nos élèves, un projet éducatif solide, un avenir. Des moyens suffisants doivent permettre à nos enseignants d'encadrer leurs classes et dispenser leurs cours dans les meilleures conditions.

Une DGH insuffisante, c'est risquer de se confronter aux situations de décrochage, de difficultés d'apprentissage quand il ne s'agit pas d'échec. Ce sont les difficultés de comportements qui risquent également d'être difficilement gérables et le climat scolaire qui en serait dégradé, d'autant plus dans la situation exceptionnelle que nous vivons et qui, même si nous ne l'espérons pas, risque de perdurer encore à la rentrée 2021.

La crise sanitaire que nous traversons depuis un an a mis en lumière le problème des classes surchargées, contraignant la grande majorité des lycées, dont le nôtre, à opter depuis plusieurs mois pour un enseignement hybride qui ampute de 50 % les cours en présentiel. Les inégalités entre établissements et entre élèves ont augmenté.

Il s'agit au aujourd'hui et demain de permettre à nos enfants et nos jeunes de se construire un futur épanouissant à vivre.

Nous demandons donc que :

la DHG soit abondée de **15 heures ?**

Nous réaffirmons notre attachement au service public d'Éducation et demandons que les moyens nécessaires soient donnés pour garantir un enseignement de qualité et ainsi permettre à tous les élèves de réussir